



Collège
AMIRAL
LEJEUNE

PROTCOLE D'ACCUEIL DES ÉLÈVES

02 novembre 2020

➤ GRANDS PRINCIPES :

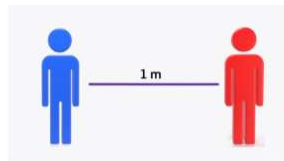
- ✓ Avant le départ au collège : prise de température des personnels et élèves
(si $> 38^{\circ}\text{C}$ = ne pas se rendre au collège)



Les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent l'établissement.

*L'accueil des parents au sein du collège est limité au strict nécessaire et se fera dans le respect du protocole sanitaire (hygiène des mains et masque).
La communication à distance est privilégiée.*

- ✓ Distanciation physique :



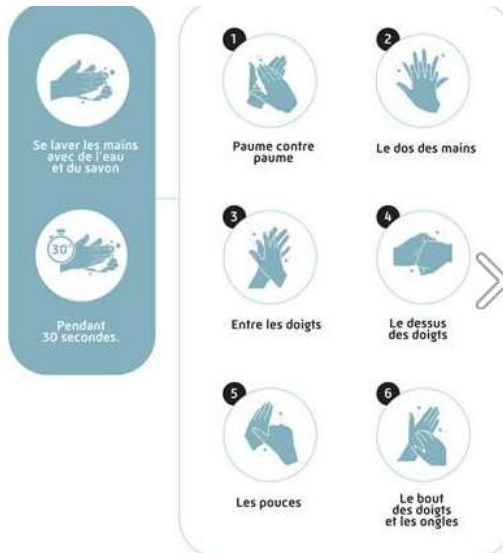
- ✓ Appliquer les gestes barrières :



- ✓ Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes ou avec une solution hydro-alcoolique :

- A l'arrivée au collège ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant et après les récréations ;
- Après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile,

Comment bien se laver les mains ?



Le port du masque :

→ Pour les personnels :

- Obligatoire : Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.
- Personnels : Mis à disposition par l'employeur

→ Pour les élèves :

- Obligatoire : Le port d'un masque « grand public » est obligatoire tant des les espaces clos que dans les espaces extérieurs.
- Il appartient aux parents de fournir les masques aux enfants.

x L'élève qui porte mal ou pas son masque pourra être sanctionné après avoir été rappelé à l'ordre par la communauté éducative.



➤ Ventilation des classes et autres locaux :

- **Aération systématique pendant au moins 15 minutes à chaque fois des salles de classes et autres locaux occupés. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.**
 - Le matin avant l'arrivée des élèves (agents du conseil départemental) ;
 - Pendant les interours (enseignants) ;
 - Pendant chaque récréation (enseignants) ;
 - Au moment du déjeuner (enseignants) ;
 - Pendant le nettoyage des locaux (agents du conseil départemental)

➤ Nettoyage et désinfection des locaux et matériels :

• **Nettoyage par les agents d'entretien :**

- Nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) : **1 fois / jour**
- Nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées (comme les poignées de portes, interrupteurs...) : **Plusieurs fois / jour**

• **Nettoyage par les enseignants et/ou personnels de l'administration / vie scolaire :**

- Nettoyage/désinfection de l'espace de travail professionnel et du matériel via un kit mis à disposition.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

➤ ARRIVÉE DES ÉLÈVES :

✓ **Entrée habituelle pour l'ensemble des élèves par la grille de la cour.**

✓ **Pour la première heure et après la récréation, les élèves se rangent dans la cour devant le numéro de leur salle et attendent que le professeur vienne les chercher.**

✓ **1 salle = 1 classe** (hors salles spécifiques : Éducation musicale, Arts plastiques, SVT, Physique-Chimie, Technologie, ULIS, EPS). *La salle multimédia sera fermée en dehors d'actions spécifiques telles que l'évaluation et la certification des compétences numériques des élèves de 3èmes.*

- ✓ Chaque salle de classe est dotée d'une pompe de gel hydro-alcoolique.
- ✓ *Prévenir l'adjoint gestionnaire si les produits sont à renouveler.*
- ✓ Les enseignants et les élèves devront veiller à ne laisser aucun effet personnel dans la classe.
- ✓ Une place sera attribuée à chaque élève.
- ✓ Veiller à éviter les échanges d'objets personnels entre élèves.

➤ 6èmes – 5èmes

- Tous les cours auront lieu au 1^{er} étage sauf cours nécessitant une salle spécialisée.
- Les élèves utiliseront uniquement l'escalier du grand hall pour accéder du RDC au 1^{er} étage puis l'escalier côté Infirmerie pour se rendre dans les salles spécialisées des 2ème et 3ème étages.

➤ 4èmes – 3èmes

- Tous les cours auront lieu au 2ème étage sauf les 4B en salle 304 et les cours nécessitant une salle spécialisée .
- Les élèves utiliseront uniquement l'escalier situé devant l'ascenseur pour accéder aux différents étages.

➤ RECREATION :

- ✓ Veiller au respect de la distanciation physique (avant, pendant, après)
- ✓ Port du masque obligatoire
- ✓ A la fin de la récréation, les élèves de 6^{ème} – 5^{ème} remonteront en salle de classe accompagnés par leurs professeurs par l'escalier du grand hall en se lavant les mains au préalable.
- ✓ A la fin de la récréation, les élèves de 4^{ème} – 3^{ème} remonteront en salle de classe accompagnés par leurs professeurs par l'escalier situé devant l'ascenseur en se lavant les mains au préalable.

➤ SANITAIRES :

- Limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires afin de respecter la distanciation physique : pas plus d'élèves que de places
- Veiller à ce que les élèves se lavent les mains après usage des WC.
- Les sanitaires sont nettoyés/désinfectés chaque jour.

➤ **DEMI-PENSION**

- Les élèves sont répartis sur 4 services en fonction de codes couleurs (cf tableau synthétique suivant)
- Un plan de table est établi et les élèves devront le respecter.
- Gestion de la cantine :
 - Le réfectoire a été aménagé afin de respecter la distanciation physique entre classes
 - Les élèves mangeront toujours avec le même groupe (mêmes classes à chaque service).
 - Un personnel de l'établissement veillera au placement des élèves au sein du réfectoire
 - Le frigo Troc est proscrit
 - Les élèves devront présenter leur carte de demi-pension. En cas d'oubli, l'élève passera avec sa classe et l'oubli sera répertorié par la vie scolaire et des punitions pourront être appliqués après 3 oublis.
 - Aération du réfectoire avant et après le repas

➤ **SORTIE DU COLLEGE**

- **Les élèves de 6^{èmes} – 5^{èmes}** sortent de la classe via l'escalier central du grand hall, se lavent les mains au gel hydro-alcoolique et traversent la cour pour sortir par la grille.
- **Les élèves de 4^{èmes} – 3^{èmes}** sortent de la classe via l'escalier situé devant l'ascenseur, se lavent les mains au gel hydro-alcoolique et rejoignent la cour pour sortir par la grille.
- Les portes resteront ouvertes le temps de sortie des élèves.
- Sortie par la grille située dans la cour en respectant la distanciation physique.
- Les regroupements aux abords du collège sont interdits.
- Les élèves sont invités à porter leur masque jusqu'à leur domicile.

Tableau de synthèse récapitulant les salles par classe et les horaires de passage à la cantine

		NOMBRE D'ELEVES AU 02 11 2020				
		NOMBRE D'EXTERNES	NOMBRE DE DP	NOMBRE TOTAL D'ELEVES	N° SALLE	
6A		1	24	25	101	1er étage
6B	CHAM / CHAD	0	18	27	105	
	TRAD		9			
6C	CHAM / CHAD	4	19	26	105	
	TRAD		3			
6D		13	15	28	107	
6E		11	16	27	109	
Sous-total 6èmes		29	104	133		
5A		6	24	30	111	
5B	CHAM / CHAD	1	23	29	108	
	TRAD		5			
5C	CHAM / CHAD	12	10	29	112	
	TRAD		7			
5D		17	11	28	110	
Sous-total 5èmes		36	80	116		
4A		9	17	26	201	2ème étage (sauf 4B en 304)
4B	CHAM / CHAD	4	16	27	304	
	TRAD		7			
4C	CHAM / CHAD	3	19	27	203	
	TRAD		5			
4D		19	8	27	205	
4E		9	17	26	207	
Sous-total 4èmes		44	89	133		
3A		14	16	30	208	
3B	CHAM / CHAD	6	17	28	209	
	TRAD		5			
3C	CHAM / CHAD	5	21	30	211	
	TRAD		4			
3D		12	15	27	213	
Sous-total 3èmes		37	78	115		

	HORAIRE	NOMBRE D'ELEVES
	12h05 - 12h20	106
	12h25 - 12h40	104
	12h45 - 13h00	101
	13h05 - 13h20	40
	TOTAL	351